

Qu'est-ce que la recherche-action ?

En quoi est-elle scientifique ?

par Florine Garlot

Introduction

Il y a plusieurs types de recherche scientifique, la recherche en laboratoire, la recherche critique, il y a aussi de la recherche avec des acteurs sociaux, on parle alors de recherche-action. Qu'entend-t-on précisément par ce terme ? A quelles conditions ce type de recherche appliqué à un objet concret (la transformation socialeⁱ) est-il scientifique ? Telles sont les deux questions abordées dans ce texte.

La recherche-action telle que définie par Pierre Pailléⁱⁱ répond à quatre caractéristiques : une recherche « appliquée », « impliquée », « imbriquée » et « engagée ». Je tente, dans un premier point, d'explicitier davantage ces quatre caractéristiques et d'interroger la posture de la chercheuse qui en découle. Dans un deuxième point, je discute la conception scientifique dans laquelle peut s'inscrire la recherche-action.

1. Une recherche appliquée, imbriquée, impliquée et engagée

La recherche *appliquée* se fait recherche *sur* l'action. La recherche sur l'action s'avère nécessaire pour appréhender le sujet de recherche par un autre prisme que celui de la praxis seule. En effet, si je considère que l'action et l'expérimentation sont des voies de découverte, elles restent cependant conditionnées par la réflexivité de l'actrice. La recherche sur l'action permet ainsi de nourrir sa réflexivité sur les activités menées. Par ailleurs, elle est aussi le socle d'une recherche *par* l'action, *imbriquée*, puisqu'il s'agit avec des acteur·rices et chercheur·ses d'un territoire donné, d'expérimenter des pratiques, en vu d'idéaux. Cela dénote une recherche *dans* l'action, une recherche *impliquée* : les chercheur·ses ne sont ni dans l'observation neutre ni extérieures au sujet de recherche. Les idéaux poursuivis montrent que la recherche est aussi *pour* l'action ou autrement dit *engagée* pour une transformation sociale. Parce que ces deux dernières caractéristiques, l'implication et l'engagement, viennent interroger la posture de la chercheuse et sa place dans la société, je les développe davantage

« Être impliqué signifie qu'un ensemble de valeurs, de symboles, de mythes, de représentations, de sensations, venant de moi-même et du monde, qui font sens dans ma vie, sont repliés en moi-même. S'impliquer veut dire que nous acceptons de les déplier dans une situation donnée, d'une manière explicite ou implicite. Impliquer est le résultat de ce processus : autrui est toujours concerné par mon existence comme je suis moi-même toujours concernée par la sienne propre »ⁱⁱⁱ. Pour le dire autrement, lorsque la chercheuse ne prend pas en compte son influence sur le cours des événements par sa seule présence, on ne peut pas dire qu'elle « s'implique », mais elle est malgré tout « impliquée » puisque cela est inévitable. En étant seulement impliquée, elle est alors tentée de s'inscrire dans une observation neutre et externe des phénomènes sociaux. En revanche, en reconnaissant son implication, c'est-à-dire en s'impliquant – en devenant actrice - elle devient outil de connaissance. Si je fais le choix de reconnaître que je suis actrice (chercheuse impliquée), je reconnais que le regard que je porte sur mes thématiques de recherche est singulier en tant qu'il est lié à mon parcours. Mon expérience en milieu associatif, par exemple, devient alors une ressource cognitive. En reconnaissant mes implications, je reconnais également que mon engagement guide ma recherche.

La recherche-action comme le précisent Anne-Marie Hugon et Claude Seibel (cf. note 1)

visé à transformer la réalité. D'ailleurs, elle est par essence engagée : un idéal démocratique est inscrit dans ses gènes. En effet, celle-ci s'est développée en réponse à la prolifération des dictatures en Europe, dans les années 30, lorsque des chercheurs se sont posé la question de l'organisation de la société : doit-elle être structurée de façon hiérarchique ou peut-elle être organisée selon des principes démocratiques ? Des chercheurs, Kurt Lewin en particulier, ont alors expérimenté d'autres formes d'organisation dans lesquelles les individus seraient co-responsables plutôt que dans l'obéissance aveugle à une hiérarchie. Cette dimension démocratique de la recherche-action va plus loin quand elle participe au décloisonnement de la recherche et de l'action, en faisant de chacun des savoirs autant de ressources cognitives.

C'est cette conception unifiée de la recherche et de l'action que je défends. Être chercheuse, pour moi, ne s'envisage pas sans être actrice et, à l'inverse, être actrice ne s'envisage pas sans être chercheuse. D'ailleurs, pour Alain Touraine, en matière de sciences sociales, il n'est pas scientifique de « parler de » sans être « dans »^{iv}. Quant à John Dewey, son idéal est que chaque citoyen devienne chercheur et mène l'enquête. Cette conception unifiée de la recherche-action semble s'opposer à une vision plus fragmentée de la recherche et de l'action. Par exemple, les recherches-actions d'inspiration Lewinienne dans lesquelles chercheurs et acteurs sont distincts : les premiers offrent une expertise afin de mettre en place une méthodologie scientifique pour trouver une solution à un problème que rencontrent les seconds. La conception que je défends s'oppose aussi à une conception où la chercheuse-actrice est tour à tour actrice puis chercheuse, mais sans jamais vraiment être les deux en même temps. Par exemple, il arrive que les chercheurs-acteurs identifient les moments où ils portent leur casquette de chercheur et les autres moments où ils portent celle de l'acteur^v. En effet, du point de vue de Henri Desroches, les logiques sont irréductibles voire contradictoires. Cependant, pour paraphraser Michel Bataille, cette apparente contradiction peut être dépassée, car les deux logiques peuvent être articulées, mise en tension. Pour ce psychosociologue « *ce qui est nouveau dans le paradigme de la recherche-action, c'est le projet préalable d'articulation, supposant la disjonction, mais ne se résignant pas à l'idée (fausse) que deux éléments distincts, voire contradictoires, sont des éléments non communicables* »^{vi}. Il s'agit maintenant de mieux définir le cadre théorique de cette conception unifiée de la recherche-action, selon laquelle la chercheuse est aussi actrice et vice versa.

2. La recherche-action une pratique qui renouvelle la conception de la science?

Faut-il parler d'un changement de paradigme, d'une nouvelle conception de la science, quand Michael Burawoy, alors président de l'association américaine de sociologie, considère que les chercheurs sont aussi citoyens, des « *militant[s] de l'humanité* » ? En effet, pour le sociologue, la sociologie défend les intérêts de l'humanité. Les chercheurs en sciences sociales sont donc, de par leur discipline, engagés. D'ailleurs, il qualifie la sociologie de science et de « *force politique et morale* ». C'est la neutralité scientifique attribuée au sociologue Max Weber qui est ainsi remise en question. Le terme *Wertfreiheit* utilisé par Max Weber a été traduit de deux manières : « *neutralité axiologique* » et « *non-imposition de valeurs* ». La première traduction provient de Julien Freund, dans les années 50. L'expression est définie comme « *une mise à distance par le chercheur de ses valeurs ou préférences politiques afin qu'elles ne contaminent pas son analyse* ». Dans la traduction d'Isabelle Kalinowski, elle fait référence à « *une certaine rigueur d'exposition des analyses par le savant, qui tient à éviter toute "suggestion" sur son lectorat* »^{vii} afin de limiter toute imposition de ses propres valeurs aux étudiants. Ne pas imposer ses valeurs c'est tout autre chose que de nier ses implications et son

propre engagement.

Cette première traduction de mise à l'écart des implications des chercheur·ses peut interpeller de par l'engagement politique de Max Weber et de son assertion, citée ci-dessous, selon laquelle le sens émerge de notre propre rapport à la réalité. Elle interpelle, mais elle peut aussi s'expliquer par son contexte d'apparition. En effet, le marxisme – science engagée – est alors à son apogée. Des intellectuel·les, parmi lesquels Raymond Aron, remettent en cause les sciences sociales influencées par le marxisme en invoquant la neutralité et l'objectivité^{viii}. Or dans l'approche de Max Weber, traduite par Isabelle Kalinowski, ce serait donc plus une autonomie de la science vis-à-vis du politique qui est recherchée qu'une indépendance, puisque tous·tes les chercheur·ses font partie du monde social qu'ils et elles étudient. Cette neutralité des chercheur·ses, telle que définie dans la première traduction, connaît donc des remises en cause, bien qu'elle soit toujours d'actualité dans des travaux de recherche.

Max Weber lui-même combat la thèse d'une science sociale « *sans présuppositions* », car « *une portion seulement de la réalité singulière prend de l'intérêt et de la signification à nos yeux, parce que seule cette portion est en rapport avec les idées de valeurs culturelles avec lesquelles nous abordons la réalité concrète* »^{ix}. Cela revient à reconnaître que la chercheuse voit la réalité par le prisme de ses implications. Cette neutralité est donc inatteignable, voire elle est dangereuse : cette figure du savant "pure" détachée de toute relation affective du politique à son terrain est moins un horizon régulateur de la recherche qu'un mythe qui peut conduire à s'aveugler sur ses propres attachements^x. C'est pourquoi la réflexivité – au sens de réflexion de la chercheuse sur sa relation à l'objet – est essentielle. Cependant, expliciter ses implications est aussi une forme d'autofragilisation. En effet, si cela permet de faciliter la critique c'est aussi, de façon concomitante, un moyen de mettre la lumière sur des présupposés qui pourraient invalider une démarche au nom du mythe de l'objectivité. Nombre de chercheur·ses ont pu avoir un lien étroit avec leur sujet d'étude, mais peu d'entre eux explicitaient le rapport entretenu avec celui-ci : « *Et pourtant, force est de constater que, sans cette interaction étroite, la recherche se serait enlisée dans les méandres de l'insondable distance qui ne permet ni d'avoir des éléments fiables d'informations, ni a fortiori de comprendre* »^{xi}. Cette déconnexion du sujet cherchant et de son objet d'étude qui avait notamment cours dans les années 80, tend à s'amoindrir avec la méthode complexe développée par Edgar Morin^{xii} et le relationnalisme méthodologique développé par Philippe Corcuff^{xiii}, puisqu'il n'y est pas question de séparer l'objet de recherche du ou des sujets chercheurs, mais bien de les penser ensemble.

La recherche-action s'inscrit historiquement dans cette approche renouvelée des sciences sociales : « *la recherche-action est la révolte contre la séparation des faits et des valeurs qui donne sa saveur particulière à la notion d'objectivité dans les sciences sociales. C'est une protestation contre la séparation de la pensée et de l'action qui est un héritage du laisser-faire du XIXe siècle. C'est une tentative désespérée de transcender la stérile spécialisation des sciences sociales avec sa répudiation implicite de la responsabilité humaine pour les événements sociaux* »^{xiv}. En plus de reconnaître la non-neutralité de la chercheuse (ses implications), la recherche-action reconnaît les savoirs issus des méthodes scientifiques ainsi que de l'expérience. Cela est également le cas de la sociologie publique défendue par Michael Burawoy. Il plaide pour le dépassement d'une discipline fermée sur elle-même sans conversation avec la société, propre, selon lui, à la « *sociologie savante et à la sociologique critique* ». C'est pourquoi l'auteur défend une sociologie publique qui traite des finalités de la société débattues tant avec la communauté savante, qu'avec des publics extra-universitaires. Si Michael Burawoy reconnaît l'engagement des sciences sociales^{xv} et que sa sociologie publique porte l'idée d'espaces de

discussion dialogique sur les enjeux de société, les distinctions faites par le sociologue : communauté scientifique/espace social, savants/publics sont vivement critiquées par Geoffroy de Lagasnerie. Selon ce dernier, « *il [M. Burawoy] fait passer la frontière purement institutionnelle entre l'Université et son extérieur pour une frontière qui séparerait les "scientifiques" d'un côté et de l'autre, les "profanes" [...]* ». Plutôt que de poser la question de la pertinence de cette frontière, Michael Burawoy l'entretient en s'intéressant au moyen de la franchir. Du même coup, « *le monopole du droit à la parole légitime* » de la communauté académique est renforcé. « *L'ensemble des valeurs qui participent de la construction de cette communauté [académique] comme d'une profession à part entière^{xvi}, et qui se fondent sur l'exclusion du droit à la parole et de l'espace de la discussion légitime de celles et ceux qui ne sont pas universitaires* »^{xvii} serait alors réaffirmé.

Ma posture de recherche (une recherche impliquée et engagée et une conception unifiée de la recherche et de l'action) souscrit donc à l'idée d'une science sociale publique, mais questionne cette frontière entre chercheur·ses académiques et citoyen·nes à l'instar de Geoffroy Lagasnerie. En effet, les travaux d'ATD Quart-monde sur le croisement des savoirs montrent bien que les savoirs des personnes en situation de pauvreté sont tout aussi essentiels et légitimes que ceux des praticien·nes du secteur social que ceux des chercheur·ses sur le domaine, bien que ces types de savoirs se distinguent.

Il s'agit dès lors de dépasser cette frontière à la manière de Michel Bataille : « *ni de la recherche, ni de l'action, ni l'intersection des deux, ni l'entre-deux, mais la boucle récursive entre recherche et action : se situer dans la complexité, c'est d'abord se situer dans cette boucle et non dans l'un et l'autre des termes qu'elle boucle* »^{xviii}. Cette définition est particulièrement pertinente dans les recherches où les chercheur·ses sont aussi acteur·rices. Mais aussi dans le cadre des relations avec les autres acteur·rices qui ne sont pas seulement témoins, mais participant·es à la recherche, à différents degrés.

Conclusion provisoire

Appréhender la science par la recherche-action revient à donner un statut à l'action dans la recherche. On découvre en expérimentant : « *La recherche -action se fonde sur une critique de l'action, laquelle ne vient pas de l'extérieur, mais est exercée par ceux qui font l'action* »^{xix}. C'est aussi reconnaître qu'une recherche engagée, dans la mesure où elle porte le principe fort de transformation de situations, est une recherche impliquée. En effet, l'implication est, en partie, inévitable dans la mesure où tout·e chercheur·se en sciences humaines et sociales appartient au monde social étudié. Reconnaître ses implications revient à faire œuvre d'honnêteté intellectuelle, à situer le contexte de la recherche, et enfin à faciliter la critique : comment critiquer une recherche sans ses recettes de fabrication ? Néanmoins, les implications et les engagements des chercheur·ses sont particulièrement mis en cause au nom du mythe de la nécessaire neutralité axiologique. Les chercheur·ses sont accusé·es de faire de la politique^{xx}. Pourtant, cet engagement et les implications, propres à la recherche-action, ne remettent pas en cause la rigueur scientifique, à condition de les clarifier et les expliciter, de proposer une méthodologie cohérente et de s'inscrire clairement dans une nouvelle conception de la science : la paradigme de la complexité.

Florine Garlot

Salariée en association depuis 2010 (avec des coupures!), membre fondatrice de la Librairie Café

Média « Le Grin » et jeune docteur en sciences de l'information et de la communication.

-
- i Un ouvrage cité dans les nombreux travaux sur la recherche-action, part de la définition suivante de la recherche-action : « *Il s'agit de recherches dans lesquelles il y a une action délibérée de transformation de la réalité ; recherches ayant un double objectif : transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations* » (Hugon et Seibel, 1988, p.13)
- ii Paillé, Pierre. « Recherche-action ». In *Dictionnaire des méthodes qualitatives: en sciences humaines et sociales*, 2^e éd., 223-25. Paris: Colin, 2004.
- iii Barbier, René. *La recherche action*. Paris: Anthropos, 1996.
- iv Comme le rappelle Alain Touraine, « [...] ceux qui parlent d'un mouvement social sans entrer dans les idées et les sentiments de ceux qui l'animent manquent d'objectivité, car ils n'aperçoivent même pas ce dont ils prétendent parler » (Touraine, 1982, p. 19).
- v Par exemple dans Jacquet, Vincent, et Reuchamps, Min. « Les « méthodologues » de la démocratie délibérative. Entre activisme citoyen et recherche scientifique au sein du G1000 et du G100 ». *Participations* 16, n° 3 (2016): 45. <https://doi.org/10.3917/parti.016.0045>.
- vi Bataille, Michel. « Synthèse de dix années de travaux sur la recherche-action au RHEPS ». In *La recherche-action: une autre manière de chercher, se former, transformer*, 281-89. Paris: Ed. L'Harmattan, 2003.
- Adamczewski, Georges. « La recherche-action ». *Recherche et Formation* 3, n° 1 (1988): 109-14. <https://doi.org/10.3406/refor.1988.925>.
- vii A la page 5 de Mathieu, Lilian. « Sociologie des engagements ou sociologie engagée ? » *SociologieS*, 2 novembre 2015. <http://sociologies.revues.org.sicd.clermont-universite.fr/5150>.
- viii Blondiaux, Loïc, Jean-Michel Fourniau, et Clément Mabi. « Introduction. Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ? » *Participations*, n° 16 (2016): 5-17. <https://doi.org/10.3917/parti.016.0005>.
- ix Corcuff, Philippe. « Présupposés anthropologiques, réflexivité sociologique et pluralisme théorique dans les sciences sociales ». *Raisons politiques*, n° 43 (13 octobre 2011): 193-210. <https://doi.org/10.3917/rai.043.0193>.
- Corcuff, Philippe. « Le savant et le politique ». *SociologieS*, 6 juillet 2011. <http://journals.openedition.org/sociologies/3533>.
- x Blondiaux, Loïc, Jean-Michel Fourniau, et Clément Mabi. « Introduction. Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ? » *Participations*, n° 16 (2016): 5-17. <https://doi.org/10.3917/parti.016.0005>.
- xi A la page 4 de Le Grand, Jean-Louis. « Implexité : implications et complexité », 2006. http://www.barbier-rd.nom.fr/journal/article.php3?id_article=656.
- xii Morin, Edgar. Introduction à la pensée complexe. [Paris]: Seuil, 2005.
- xiii Corcuff, Philippe. Les nouvelles sociologies: entre le collectif et l'individuel. Armand Colin., 2017.
- xiv A la page 23, Blum cité par Barbier, René. *La recherche action*. Paris: Anthropos, 1996.
- xv Cet engagement est ancré dans les gènes des sciences sociales, C Wright Mills voulait transformer toute sociologie en sociologie publique en revenant « *aux pères fondateurs de la sociologie (19e) pour lesquels les objectifs de connaissance et les objectifs moraux étaient indissociables* » (Burawoy, 2006, p. 8).

xvi Cette profession à part entière est pourtant un enjeu d'autonomie vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques.

xvii Dans Lagasnerie, Geoffroy de. « La sociologie publique, une ruse de la raison académique. Contre Michael Burawoy ». Club de Mediapart, 2011. <https://blogs.mediapart.fr/geoffroy-de-lagasnerie/blog/011211/la-sociologie-publique-une-ruse-de-la-raison-academique-contre-michael-burawoy>.

xviii Bataille, Michel. « Synthèse de dix années de travaux sur la recherche-action au RHEPS ». In *La recherche-action: une autre manière de chercher, se former, transformer*, 281-89. Paris: Ed. L'Harmattan, 2003.

Adamczewski, Georges. « La recherche-action ». *Recherche et Formation* 3, n° 1 (1988): 109-14. <https://doi.org/10.3406/refor.1988.925>.

xix A la page 26 dans Courtois, Lucile, et Sabrina Labbé. « Recherche-action et coopération : entre idéal et réalité », 2015. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01216134/document>.

xx Le titre de l'article parle de lui-même : Heinich, Nathalie. « Pour en finir avec l'engagement des intellectuels ». *Questions de communication*, n° 5 (1 juillet 2004): 149-60. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7106>.